

Bruxelles, le 24 février 2005
010/05 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2643e session (**AGRICULTURE ET PECHE**) le 28 février 2005 (11h00) au Bâtiment Justus Lipsius à Bruxelles, sous la Présidence de **M. Fernand BODEN**, Ministre de l'Agriculture, de la viticulture et du Développement rural, des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement du Luxembourg.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

PECHE

- Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2792/1999 en ce qui concerne une action spécifique de transfert de navires vers des pays touchés par le tsunami en 2004
= Accord politique/Adoption

AGRICULTURE

- Directive du Conseil modifiant l'annexe IV de la directive 2000/29/CE concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la Communauté
- Règlement du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
= Débat d'orientation
- Règlement du Conseil sur le financement de la Politique Agricole Commune
= Débat d'orientation

*
* *

Une conférence de presse du Président du Conseil aura lieu à l'issue des travaux.

Internet: <http://ue.eu.int/Newsroom>
E-mail: press.office@consilium.eu.int